

CHRONIQUE LOCALE

Officiers malades

Il arrive fréquemment que des officiers indisponibles ne se font pas porter malades, bien qu'ils ne soient pas en état de faire leur service.

Le général commandant le 17^e corps d'armée rappelle que d'après les prescriptions du service intérieur, tout officier qui ne peut faire son service pour cause d'indisposition est tenu de garder la chambre pendant 24 heures.

Ne peut faire son service, doit s'entendre non seulement de ceux qui sont obligés, de par la gravité de leur indisposition, de rester chez eux, mais aussi de ceux qui ne peuvent prendre part à tous les exercices.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne les officiers montés, le général ne peut admettre la rubrique *exempt de cheval*. Tout officier qui ne peut monter à cheval doit se faire porter malade et être visité. Le résultat de la visite doit être consigné sur le rapport journalier.

Chemin de fer d'Orléans

Recettes au départ, effectuées en 1905, par les gares et stations situées dans le département du Lot :

Les Quatre-Routes, 209.980 fr.; Saint-Denis-près-Martel, 76.808; Montvalent, 19.992; Rocamadour, 50.192; Gramat, 179.457; Assier, 107.804; Le Pournel, 47.168; Figeac, 297.756; Viazac, 14.429; Bagnac, 83.022; Souillac, 219.754; Le Pigeon, 10.181; Baladour (arrêté), 1.164; Martel, 40.378; Yavrac, 137.038; Betaille, (arrêté), 2.072; Puy-brun, 82.177; Bretonoux-Biars, 392.474; Port-de-Gagnac, 12.975; Laval-de-Cère, 39.877; La Mauvie, 30.230; Saint-Cirq-Madelon, 2.727; Payrignac (arrêté), 440; Cressensac-Gignac, 26.537; La Chapelle-de-Mareuil, 5.156; Lamothe-Fénélon, 29.874; Nozac, 13.157; Gourdon, 171.116; Saint-Clair, 57.323; Dégagnac, 12.781; Peyrilles-Thédirac, 29.338; Saint-Denis-Catus, 49.067; Espère, 22.962; Sept-Ponts, 1.896; Cleurac, 1.913; Lalbenque, 71.190; Soturac-Touzac, 16.837; Duravel, 25.542; Puy-l'Evêque, 77.124; Prayssac (arrêté), 8.971; Castelfranc-Prayssac, 103.036; Luzech, 75.207; Parnac, 36.892; Douelle (arrêté), 2.136; Mercuès, 9.130; Cahors, 450.134; Cabessut, 21.871; Arcambal, 7.407; Vers, 18.927; Saint-Géry, 9.340; Conduché, 18.927; Saint-Cirq-Lapopie, 10.511; Saint-Martin-Labouval, 89.296; Calvignac, 7.936; Cahors, 45.328; Montbrun, 4.180; Toirac, 14.379; La Madeleine, 19.527 fr.

CAHORS

MORT DE M. VIVAL

Samedi soir la nouvelle de la mort du député de Figeac nous parvenait; depuis longtemps la santé de M. Vival était chancelante, mais au dire de ses amis, rien ne faisait prévoir encore l'issue fatale.

Devant le cercueil de cet homme politique qui fut un intrépide, un chef, nous nous inclinons.

Depuis plus de 30 ans, M. Vival était dans la politique; les luttes qu'il soutint contre la réaction sont belles, car il fut un des premiers qui arrachèrent l'arrondissement de Figeac aux mains des rétrogrades. Dans toutes ses luttes, M. Vival apportait une fermeté, une énergie et une intelligence remarquables; mais si la fermeté, l'énergie mises au service d'une cause, d'un principe peuvent être considérées comme de brillantes qualités, il faut reconnaître qu'elles nuisent à un parti quand elles sont mises au service de petits intérêts particuliers.

Ici nous n'avons pas toujours été les fidèles du député de Figeac; nous nous sommes par moments élevés contre lui et nous avons critiqué, discuté certains de ses actes d'administration politique locale.

Mais nous avons toujours reconnu en cet homme d'action un démocrate sincère qui luttait toute sa vie pour le parti républicain, son parti, et c'est ainsi qu'aux élections dernières, malgré les froissements qui existaient, certains en cela de faire notre devoir de démocrates, nous avons tu nos récriminations, oublié nos légitimes ressentiments et serré les rangs.

La réaction était menaçante; elle espérait triompher, car elle escomptait des divisions dans le parti; et comme nul démocrate sincère ne peut et ne doit jamais servir les intérêts des adversaires, nous avons soutenu la candidature républicaine de M. Vival, car M. Vival était le candidat des républicains qui, en cette circonstance, furent admirables de discipline.

Nous nous inclinons à nouveau devant le cercueil du député Vival, et nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

Le Journal du Lot.

M. Vival, est né à Figeac le 24 août 1847.

Avocat et républicain militant il fut élu conseiller municipal le 30 avril

1882, il fut nommé maire et constamment réélu jusqu'au moment de sa démission en 1904 — démission motivée par des événements qu'on n'a pas oubliés.

Le 4 novembre 1883 il était nommé Conseiller général, et en 1889 élu député du Lot, fonctions, qu'il occupa sans interruption jusqu'au dernier jour.

A chacun son dû

Divers journaux ont publié que c'était sur l'initiative de M. Bourdin, député, que les ministres de la guerre et de l'intérieur avaient accordé l'un des dispenses et sursis aux réservistes des communes sinistrées, l'autre un secours aux cultivateurs victimes du cyclone du 14 août.

Nous ne chicanerons point M. Bourdin sur le rôle qu'il a joué en cette occasion: député de l'arrondissement sinistré, il était de son devoir de s'occuper pour une fois de cet arrondissement; ce devoir il l'a certainement rempli.

Mais nous sommes obligés de rectifier la note tendancieuse de nos confrères et de dire que l'initiative des demandes d'ajournement et de sursis des réservistes des communes sinistrées aussi bien que la demande de secours adressée au ministre de l'intérieur appartient dès la première heure à M. le Préfet du Lot après la visite que lui fit M. Darquier, maire de Cahors.

M. Darquier, en effet, ayant parcouru en partie les communes sinistrées, et ayant constaté les dégâts considérables occasionnés par le cyclone, se rendit, immédiatement après le sinistre, à la Préfecture et conféra avec le Préfet qui aussitôt télégraphia aux ministres de la guerre et de l'intérieur.

Du reste, ceci est confirmé par la déclaration faite dans la séance du Conseil général de lundi soir par M. le Préfet lui-même, déclaration que l'on peut lire dans le compte rendu de cette séance à l'occasion du vœu émis par M. Larnaudie en faveur des sinistrés de l'arrondissement de Figeac.

Ainsi donc, sans vouloir enlever à M. Bourdin le mérite de s'être occupé de l'arrondissement dont il est le député, nous avons un devoir, celui de signaler que l'initiative des démarches en faveur des sinistrés du 14 août revient au Maire de Cahors et à M. le Préfet.

A chacun son dû.

L. B.

Nécrologie

Nous apprenons avec un vif regret la mort à Saigon de notre compatriote M. Eugène Dardenne, médecin-major à Cholon, chevalier de la Légion d'honneur.

M. Eugène Dardenne, qui est le fils du sympathique ancien directeur des Postes à Cahors puis à Toulouse, aujourd'hui fixé parmi nous, était un officier plein d'avenir.

Il avait trente-trois ans. Dans cette douloureuse circonstance, nous prions M. et Mme Dardenne et leur famille d'agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

Au 7^e de ligne

Le 7^e de ligne a reçu à la caserne Bessières 1.200 réservistes pour accomplir une période d'instruction militaire de 28 jours.

Une entrée sensationnelle

Ce matin, à 10 heures aux sons des cloches, M. Laurans, évêque de Cahors a pris possession solennellement de sa bonne ville de Cahors.

Un cortège formé de prêtres et de quelques membres de la jeunesse catholique est parti de l'évêché, a parcouru les Boulevards, la rue de la Liberté et est entré dans la Cathédrale.

Sur tout le parcours du cortège, une foule nombreuse était massée; la plupart des maisons et magasins du Boulevard et de la rue de la Liberté étaient enguirlandés et fleuris.

L'évêque entouré des vicaires généraux envoyait de ci de là sa bénédiction et caressait la joue des enfants que les mamans lui présentaient.

Il n'y avait, dans le cortège aucune bannière, aucune oriflamme: les prêtres portaient leur surplis blanc sur le bras et ne l'ont endossé que dans la cathédrale.

Il n'y a pas eu de manifestation hostile: la foule regardait ce défilé avec plus d'indifférence que d'intérêt.

Aucun incident à signaler.

VELOCE-SPORT CADURCIEN

Championnat du Lot (fonds) pour l'année 1906

Le Veloce-Sport Cadurcien fera courir son championnat de fonds pour l'année 1906 le 16 septembre prochain.

Le parcours à effectuer sera de Cahors à Caussade et retour, soit environ 80 kilomètres.

Le championnat est ouvert aux coureurs de toutes catégories, mais seuls

seront admis les cyclistes du département du Lot.

Les prix suivants seront distribués:

Au 1^{er} 40 fr. et le titre de champion du Lot (diplôme).
Au 2^e 25 fr.; au 3^e 15 fr.;
Au 4^e 10 fr.; au 5^e 5 fr.

Les engagements seront reçus jusqu'au jeudi 13 septembre. S'engager par correspondance chez M. F. Ichès, secrétaire du V.-S. C., 3, boulevard Gambetta, Cahors.

L'heure et le lieu du départ, ainsi que les conditions de la course, seront donnés ultérieurement.

Conseils municipaux

La troisième session ordinaire des conseils municipaux du département du Lot, dite session d'août, se tiendra cette année du 15 au 29 août courant. Elle sera close le dernier jour, 29 août.

Mort subite

Cette nuit, M. Amat, boucher à Cahors, demeurant rue de la Préfecture, est mort subitement.
M. Amat était âgé de 50 ans.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir à 9 heures, sous la présidence de M. Darquier, maire.

M. Dulac est désigné comme secrétaire. Une demande de souscription, formée par le Comité qui s'est constitué à Aurillac, ville natale d'Emile Duclaux, pour lui élever un monument, est renvoyée à la Commission des finances.

Renvoyée à la Commission des vœux une demande du Comité des sites et pittoresques du Lot tendant à la conservation du Pont-Neuf et au classement à nouveau de ce monument comme monument historique.

Le conseil vote la prorogation des droits d'octroi pour les années 1907 et 1908.

Une demande de bourse dans une faculté, formée par M. Mandelli en faveur de son fils, est renvoyée à la Commission des finances et à la Commission de l'enseignement.

M. Cayrac, au nom de la Commission des travaux publics, propose de voter en principe: 1^o l'achat des terrains Cubaynes, Poutensan et Delsand, moyennant la somme de 1.588 fr. 60 pour l'emplacement de la nouvelle prison; 2^o de voter l'offre de vente au Conseil général du Lot du terrain nécessaire à la prison pour la somme de 41.784 fr. 80; 3^o de donner tous pouvoirs à M. le maire pour défendre l'intérêt de la ville au sein de la Commission du Conseil général au sujet de cette vente de terrain.

M. Gayet, au nom de la Commission des travaux publics, propose d'approuver le devis supplémentaire des divers travaux de plâtrerie exécutés par M. Lescale, plâtrier, à la bibliothèque municipale.

Ces travaux s'élèvent à 652 fr. 58. Adopté.

M. Orliac émet le vœu que des secours soient demandés aux pouvoirs publics en faveur des sinistrés du cyclone du 14 août.

M. le maire répond que des démarches en faveur des sinistrés ont été faites dès le lendemain du cyclone, sur son initiative, auprès de M. le préfet qui, immédiatement, a télégraphié aux ministres compétents pour obtenir des secours pécuniaires et pour que des dispenses et des sursis soient accordés aux cultivateurs sinistrés appelés à faire une période de vingt-huit jours.

La réponse des ministres a été favorable en ce qui concerne les dispenses et les sursis ainsi que pour les subventions qui seront certainement augmentées.

M. Delpont demande si les 28.000 fr. affectés à l'avenue du Nord sont compris dans l'emprunt.

M. le maire répond affirmativement, l'incident est clos.

M. Sastres demande l'élargissement du chemin rural dit chemin des Combes, de Toulouse. — Renvoyé à la Commission des travaux publics.

M. Orliac fait connaître que le Cercle du commerce et de l'industrie demande que les foires de Cahors aient lieu le premier et troisième samedis de chaque mois, à l'exception de celles du 3 janvier, 1^{er} juin et 3 novembre. Après discussion à laquelle ont pris part MM. Delpont, Dézes, Cagnac, Dulac, Orliac, Darquier, Sastres, Cayla, la demande du Syndicat du commerce est adoptée.

La séance est levée à 9 h. 45.

Incendie

Samedi soir, vers dix heures, le feu s'est déclaré dans une remise de la caserne.

Des secours immédiats ont été portés, et le feu fut éteint presque aussitôt que l'alarme fut donnée.

Il n'y a eu que des dégâts matériels sans importance.

Musique du 7^m de ligne

PROGRAMME DES 23 ET 26 AOUT 1906
La Petite Mariée (ouv.), Lecocq.
Rip (Fantaisie), Planquette.
Thérèse (Valse), C. Faust.
Rigoletto (Fantaisie), Verdi.
Chants du Quercy, Michel.

Allées Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

Conseil Général du Lot

Séance du 20 avril 1906

Le Conseil général du Lot s'est réuni lundi matin en séance publique.

M. Isnard, doyen d'âge, assisté des deux plus jeunes membres du Conseil, MM. Daffas et Malvy fils, ouvre la séance à 10 heures 1/2.

M. Daffas procède à l'appel nominal. Etaient présents: MM. Relhié, Costes, Rey, Béral, Combarieu, Peyrichou, Couderc, Pagès-Lechesne, Boudou, Talou, Boyer, Larnaudie, Laparra, Pauliac, Delpont, Pons, Calmon-Maison, Alayrac, Lachèze, Iscard, Cocula, Daffas, Malvy père, Malvy fils.

M. le Préfet assiste à la séance. M. Isnard, président d'âge, dit que le scrutin pour l'élection du président va avoir lieu.

Le scrutin est ouvert.

Inscrits: 29. — Votants: 24.

Ont obtenu:

MM. Pauliac.....	18 voix.
Rey.....	1 —
Costes.....	1 —
Relhié.....	1 —
Blancs.....	3 —

M. Pauliac ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé président du Conseil général.

Il est ensuite procédé à l'élection de deux vice-présidents.

Ont obtenu:

MM. Cocula.....	15 voix.
Costes.....	17 —
Talou.....	1 —
Malvy père.....	1 —
Rey.....	1 —
Blancs.....	5 —

MM. Cocula et Costes sont proclamés vice-présidents.

Il est procédé à l'élection de deux secrétaires.

Ont obtenu:

MM. Daffas.....	16 voix.
Pagès-Lechesne.....	17 —
Blancs.....	5 —

MM. Daffas et Pagès-Lechesne sont élus secrétaires.

M. Pauliac propose au Conseil de lever la séance en signe de deuil à l'occasion de la mort de M. Vival, député et conseiller général du Lot.

Puis une discussion s'engage au sujet de la prochaine séance du Conseil général, qui demain devra assister à Figeac aux obsèques de M. Vival.

M. Talou demande que la séance soit renvoyée à mercredi matin; lundi soir les commissions pourraient ainsi s'occuper des rapports et notamment du budget.

M. Larnaudie serait partisan du renvoi de la session au mois d'octobre.

M. Pauliac propose de fixer la prochaine séance à lundi soir, 3 heures, pour la nomination des Commissions.

M. Calmon-Maison demande que cette séance ait lieu à 2 heures 1/2.

Il en est ainsi décidé.

Et la séance est levée à 1 heure 1/4.

Séance de l'après-midi

Le Conseil Général s'est réuni lundi après-midi sous la présidence de M. Pauliac, président, pour procéder à la nomination des commissions.

La séance est ouverte à trois heures. Etaient présents: MM. Relhié, Costes, de Monzie, Rey, Béral, Combarieu, Couderc, Pagès-Lechesne, Boudou, Talou, Boyer, Larnaudie, Longpuech, Laparra, Pauliac, Delpont, Pons, Calmon, Alayrac, Lachèze, Iscard, Cocula, Daffas, Malvy père, Malvy fils.

M. le Préfet assiste à la séance. M. le Président invite le conseil à procéder à la nomination des commissions; c'est d'abord la commission des finances qui doit être nommée:

M. Béral proteste: il dit que jamais pareil scrutin n'a eu lieu pour ces nominations; mais, crie-t-il, il sait pourquoi l'on agit de la sorte.

M. Malvy fils répond du tact au tact à M. Béral qui tremble de colère surtout lorsque M. Malvy lui dit: « si vous étiez les maîtres, M. Béral, nous en verrions d'autres. »

M. Béral parle de son dévouement à la République: il la fonde, dit-il; M. Malvy lui crie: « Vous savez bien que vous êtes l'écu des cléricaux. »

Le tumulte est grand; les conseillers s'interpellent, échantent de violentes apostrophes.

M. Béral, pâle de colère, s'en prend à M. Pagès-Lechesne: « Vous m'avez traité de renégat, monsieur, » dit-il; « Parfaitement » répond M. Pagès-Lechesne.

« Eh bien moi je dis que vous êtes un petit drôle. »

De vives protestations s'élèvent parmi les conseillers; M. le Président rappelle M. Béral au calme, à la correction la plus élémentaire, à la dignité, si c'est possible.

Le tumulte prend fin sur la proposition de M. Pauliac tendant à suspendre la séance pour permettre aux conseillers de s'entendre, par arrondissement, pour la nomination des Commissions.

La séance est reprise à 3 heures 3/4. Une autre discussion s'engage au sujet de la nomination des Commissions: c'est M. Rey qui ouvre le feu; il prétend que le règlement est violé.

Après quelques paroles de MM. Talou et Pauliac, l'incident est clos; le scrutin est ouvert pour la nomination de la Commission des finances.

M. Rey déclare qu'il s'abstiendra de prendre part au vote.

Commission des finances

Votants: 18.

Sont élus: MM. Costes, Peyrichou, Talou, Larnaudie, Longpuech, Couderc, Iscard, Malvy père, 16 voix; Combarieu, 14 voix; Lachèze, 11 voix; Rey, 9 voix.

M. Rey refuse de faire partie de la Commission des finances.

M. Calmon fait une déclaration dans le même sens; mais M. Calmon n'ayant obtenu qu'une voix, sa déclaration est bien... inutile.

M. Calmon retire alors sa déclaration.

Commission des travaux publics

Votants: 18.

Sont élus: MM. Pauliac, Boudou, Delpont, Murat, Cocula, Malvy fils, Pagès-Lechesne, Daffas, 16 voix; de Monzie, 14 voix; Pons, 13 voix.

M. Béral n'ayant obtenu que 7 voix, il y a lieu de procéder à un scrutin de ballottage.

Au second tour de scrutin, M. Béral obtient sur 15 votants et 9 suffrages exprimés, 8 voix.

M. Béral est élu: mais il refuse de faire partie de la Commission.

Commission des vœux

Votants: 18.

Sont élus: MM. Relhié, Laparra, Boyer, Alayrac, 15 voix; Calmon, Casaignes, 14 voix.

M. Calmon n'accepte pas de faire partie de cette Commission,

Le Conseil décide de statuer sur ces deux démissions dans une séance ultérieure.

M. Larnaudie demande au Préfet de vouloir bien faire en faveur des cantons sinistrés de l'arrondissement de Figeac, des démarches identiques à celles qui ont été faites pour les communes sinistrées de l'arrondissement de Cahors auprès des pouvoirs publics pour que des mesures soient prises afin de remédier à la situation épouvantable dans laquelle sont plongées les populations.

Il demande que des dispenses et des sursis soient accordés aux réservistes qui doivent accomplir leur période de 28 jours.

M. Béral, peu préoccupé de cette question importante, se lève et demande que le conseil veuille bien procéder à une nouvelle élection pour son remplacement comme membre de la commission des travaux publics.

Il ne lui est pas répondu: on passe outre.

M. le Préfet, répond à M. Larnaudie; il met le conseil au courant des démarches qu'il a faites auprès des pouvoirs publics en faveur des sinistrés du 14 août, démarches qu'il fit dit-il, à la suite de la visite de M. le Docteur Darquier, maire de Cahors qui, au lendemain du désastre était venu l'entretenir à cet effet.

M. le Préfet, promet à M. Larnaudie de faire des démarches en faveur des cantons de l'arrondissement de Figeac.

M. Talou, dépose un vœu tendant à soulager la misère des sinistrés.

Ce vœu est renvoyé sur la demande de M. Talou, à la commission des finances.

La séance est levée à 5 heures 1/2, et renvoyé à mercredi, le Conseil général devant en grande majorité se rendre à Figeac pour assister aux obsèques de M. Vival.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier:

Paris, 20 août, 1 h 8 s.

Retournée de M. Clemenceau

M. Clemenceau rentrera à Paris le 31 août.

Le Pape et l'Encyclique

Un haut personnage du Vatican a déclaré au correspondant de l'agence Fournier, que l'Encyclique ne ferme pas la porte à l'entente. Le pape regrette d'avoir rendu publique l'Encyclique; il craint que les évêques français n'interprètent mal ce document.

Télégrammes reçus aujourd'hui:

Paris, 21 août 1906, 12 h. 42 s.

Un discours de Briand

A l'occasion de l'inauguration, fin septembre, du Lycée de jeunes filles du Mans, M. Briand prononcera un grand discours sur l'application de la loi de Séparation.

La réunion des Evêques

Le pape a désigné, aujourd'hui, trois cardinaux qui vont élaborer le programme de la réunion des évêques français. Cette réunion est fixée au 13 septembre.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Boulvé

Accident. — Le nommé Caumon Jean, de la commune du Boulvé, conduisait une paire de bœufs qu'il dressait; à un tournant, les bœufs attelés à une charrette le firent tomber, et une roue du véhicule lui passa sur le bras; néanmoins ont croit qu'il en sera quitte pour quelques jours de repos.

Puy-l'Evêque

Rapport du Concours des primes Cantoniales du Comice Agricole de Puy-l'Evêque.

Messieurs,

L'année 1906 comptera une des communes plus mauvaises dans le canton de Puy-l'Evêque.

La grande sécheresse que nous subissons depuis fin Mai a compromis toutes les récoltes, sauf la vigne. Par suite, les terres étant restées en friches, cela a découragé le grand nombre de concurrents qui se disputaient tous les ans les primes du Comice Agricole de Puy-l'Evêque. Deux seulement ont affronté la lutte et votre Commission a été émerveillée des travaux exécutés par eux.

PREMIÈRE CATÉGORIE

Propriété de M. Guingal Mathurin

Située au Port de Puy-l'Evêque et dans la section d'Issudol, d'une contenance de 15 hectares en vignes, prairies et terres labourables est pour l'année en parfait état. Le maïs et les pommes de terre n'ont pas trop souffert dans le terrain fertile du Port, et la vigne s'est trouvée aussi privilégiée dans ce même terrain. Les grandes pièces labourables et vignes greffées de 15 ans de Sabrezis et Triguédina sont en si bon état.

coup de plants du pays, entre autres: dans noir, valdiguié, aramon, etc., etc., par leur grande production et le rouge vif de leur vin.

Pendant longtemps on reproché aux premiers hybrides, (et cela avec juste raison) la mauvaise qualité de leur vin: othellos, jacquez, noah et clinton ou plant pouzin ou plant des Carmes, ce dernier surtout faisait le tour du monde sous des noms différents pour mieux tromper les acheteurs, ainsi que la si bien dit notre illustre maître en viticulture M. Aimé Champin.

Mais nous ne comptons presque plus actuellement d'ailleurs les plants mentionnés ci-dessus et ceux restant encore doivent être greffés et remplacés par les hybrides producteurs directs nouveaux, par ceux notamment que nous considérons comme les têtes de ligne de l'hybridation nouvelle de MM. Seibel, Couderc, Castel et Prady. (1)

Comme expérience des résultats acquis nous offrons de faire la preuve sur place, dans notre domaine de Brouet, des succès obtenus par les anciens et nouveaux hybrides.

Inutile d'ajouter que le plus sympathique accueil sera toujours réservé à tous ceux qui voudront bien nous honorer de leur visite.

Traitement de la vigne — Mildiou Oidium

Tout le monde sait aujourd'hui que deux sulfatages avant la floraison sont nécessaires pour prévenir le mildiou, nous pouvons ajouter que le foyer de l'oidium est plus développé, que ce cryptogame se colporte davantage et que trois traitements au soufre sont d'une grande utilité dans notre canton, fort atteint cette année surtout par cette maladie.

Les deux premiers comme ceux du mildiou, doivent se faire avant la floraison: le premier quand la vigne a atteint 20 centimètres, le deuxième à vingt jours d'intervalle; le troisième quand la vigne commence à passer fleur: c'est le remède le plus radical contre l'oidium.

Traitement mixte contre le mildiou et l'oidium

La question n'est pas nouvelle. Depuis plus de vingt ans, on a fait des essais aux doses suivantes: 2 kilogrammes de soufre, 2 kilogrammes de chaux grasse et 2 kilogrammes de cuivre par hectolitre d'eau, les années de peu d'invasion d'oidium, ce traitement suffit répété 3 fois au moins.

Voici le mode de préparation: verser deux kilogrammes de soufre dans un récipient contenant 2 kilogrammes de chaux en pâte grasse et chaude, broyer le tout ensemble avec une truelle en écrasant les petites mottes de soufre. L'opération ainsi faite, en verser le mélange dans le sulfate de cuivre comme pour la bouillie bordelaise; mais à notre avis le meilleur traitement pour combattre l'oidium, c'est le soufre seul et 3 traitements suffisent pour préserver la vigne de ce mauvais parasite.

Nous terminons ici le compte rendu des observations de 1906, nous nous plaisions à espérer qu'il sera de quelque intérêt pour le Comice et pour tous ceux qui intéressent passionnément comme nous, la question des vignes Américaines.

Etsicarrapport et les quelques réflexions que nous nous sommes permis d'y insérer peuvent être de quelque utilité aux viticulteurs du canton, nous nous estimons très heureux d'avoir pu contribuer dans une modeste mesure à l'amélioration du vignoble, et à l'accroissement de la fortune publique.

Victor COMBES, Officier du Mérite Agricole, Adjoint au Maire. Vire, le 10 Aout 1906.

(4) Un des meilleurs pour la table et la cuve. Maturité du 1^{er} août.

Tour-de-Faure

Election du maire. — Dimanche 8 au lieu l'élection du maire, en remplacement du regretté M. Garrigues décédé.

Nous sommes heureux d'annoncer que notre ami, M. Bénéch, le distingué professeur à la faculté de médecine de Bordeaux, a été élu maire.

Volants : 12.
Bulletins blancs : 2.

M. Bénéch, a obtenu 9 voix.
M. Décremps 1.

Nous adressons à l'excellent républicain M. Bénéch, nos sincères félicitations.

Dès que les résultats ont été proclamés, M. Bénéch, a remercié en ces termes :

Mes chers collègues,
Permettez-moi de vous remercier du grand honneur que vous me faites en m'appelant à présider à notre assemblée communale; je vous donne l'assurance que je ferai tous mes efforts pour me montrer digne de la confiance que vous venez de me témoigner.

Mon entrée en fonction, les circonstances me créent un premier devoir: agréable à remplir, celui de souhaiter la bienvenue à notre nouveau collègue, M. Antonin Redon.

Mais nous ne comptons presque plus actuellement d'ailleurs les plants mentionnés ci-dessus et ceux restant encore doivent être greffés et remplacés par les hybrides producteurs directs nouveaux, par ceux notamment que nous considérons comme les têtes de ligne de l'hybridation nouvelle de MM. Seibel, Couderc, Castel et Prady. (1)

Comme expérience des résultats acquis nous offrons de faire la preuve sur place, dans notre domaine de Brouet, des succès obtenus par les anciens et nouveaux hybrides.

Inutile d'ajouter que le plus sympathique accueil sera toujours réservé à tous ceux qui voudront bien nous honorer de leur visite.

dire en quelques mots ce que nous attendons de vous.

En souvenir de votre parent, nous vous demandons, mon cher ami, de nous aider à faire régner dans le pays les idées de paix, de justice et de liberté qui lui furent si chères.

Vous n'oublierez jamais que si Amédée Garrigues fut le fondateur de la commune, il eut de plus à nos yeux l'immense mérite de faire aimer la République une dans section réputée jusque là réactinaire.

Vous vous rappellerez enfin que s'il ne renia jamais les croyances religieuses dans lesquelles il avait été élevé et qui sont éminemment respectables chez toute personne convaincue, il n'en resta pas moins celui qui n'a eu ni, nettement anticlérical jusqu'au lit de mort, accablant de son plus profond mépris ceux qui, oubliant de leur dignité et se complaisant dans les intrigues au risque de jeter le désordre dans les familles, spéculer sur les sentiments religieux pour faire triompher leurs caprices.

A votre entrée dans la vie politique nous vous demandons, mon cher Antonin, de rester fidèle aux convictions de votre parent; c'est ainsi que vous honorez le mémoire de l'homme dont l'amitié vous désigna dimanche dernier à nos suffrages.

Pour vous et pour moi, je fais les vœux les plus sincères pour que votre vie publique soit digne de celle de l'homme de bien auquel nous succédons aujourd'hui, vous comme conseiller municipal, moi comme maire.

Et maintenant, mes chers collègues, permettez-moi de vous dire comment j'entends exercer les fonctions que vous venez de me confier.

En toute circonstance j'emploierai l'autorité dont votre confiance m'a investi pour faire triompher les opinions radicales socialistes que vous savez être les miennes. Comme moi vous avez certainement présents à la mémoire les spectacles pénibles que nous ont offerts dans le Lot les élections sénatoriales d'abord; les élections législatives ensuite. Comme moi, vous vous rappellerez longtemps les défaillances individuelles dont nous fûmes les témoins attristés, défaillances qui ont désorganisé le parti radical tout entier; c'est à la reconstitution de ce parti que vous me verrez travailler sans faiblesse, dans la modeste mesure de mes forces.

Dans la commune je continuerai comme autrefois à me tenir au courant des moindres incidents de la vie quotidienne. C'est ce que je faisais déjà du temps d'Amédée Garrigues, lequel très régulièrement et très fidèlement m'informait de tout ce qui se passait dans le pays. Je vous donne l'assurance, mes chers collègues, que malgré mon éloignement je ne perdrai de vue aucun intérêt particulier et que je me retrouverai parmi vous toutes les fois que les circonstances rendront ici ma présence nécessaire.

Comme par le passé, vous me trouverez profondément dévoué à mes amis, très indulgent pour mes adversaires, également juste pour les uns et pour les autres.

En retour, permettez-moi de vous demander de ne jamais oublier ce que la commune de Tour-de-Faure doit au gouvernement de la République; je compte que vous m'aidez à y faire appliquer sans vexation pour personne, mais avec fermeté les lois d'intérêt social ou de défense républicaine que le Parlement a déjà votées ou sera incessamment appelé à voter.

Je compte sur votre collaboration la plus dévouée, mes chers collègues, nous ensemble nous travaillerons à faire le plus de bien possible autour de nous et nous n'aurons qu'un but, celui d'accroître la prospérité de notre chère commune.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Arrestation d'un italien. — La police de notre ville a procédé samedi à l'arrestation du nommé Jean Nottini, âgé de 56 ans, originaire de Berga (Italie). Cet individu, qui paraissait avoir trop fêté la dive bouteille, était en train de violenter une malheureuse aveugle de la commune de Planioles, incapable de se défendre. Pendant que les agents le conduisaient à la chambre de sûreté, il a fait résistance à ces derniers et les a grossièrement outragés. Procès-verbal a été dressé contre lui pour mendicité, ivresse manifeste, rébellion et outrages aux agents de la force publique.

Il a été mis à la disposition du parquet.

Foire. — La foire du 16 a été assez importante. Voici les cours pratiqués :

Bœufs d'attelage, de 700 à 900 fr. la paire; bœufs gras, de 32 à 34 fr. le quintal; veaux et moutons gras, 0,80 à 0,90 le kilo; porcelets, 15 à 25 fr. pièce.

Blé, 17,50 à 18 fr. l'hectolitre; avoine, 9 fr. à 9 fr. 50.

Volailles, 0,80 le demi-kilo.

Eufs, 0,75 la douzaine.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Tribunal correctionnel. — Le nommé Germain Mazilié, dit Henri, voiturier à la gare de Rocamadour, s'est vu infliger à cette audience six jours de prison, 50 francs d'amende et les dépens (loi de suris), pour coups et blessures au sieur Sylvain Sort, voiturier au même lieu.

Le même prévenu a été condamné à 50 francs d'amende pour insultes grossières envers un maître d'hôtel de Rocamadour (gare).

Un disciple de saint Hubert, Rousset, a été condamné à 50 francs d'amende pour délit de chasse en temps prohibé.

Etat civil du 1^{er} au 15 août. — Naissance : Ladet Madeleine-Louise-Jeanne, à St-Romain.

Décès : Delbos Germaine, 3 ans, à Costaraste. — Filliol Marie, sans profession, 62 ans, célibataire, rue Puits-de-Galliot. — Delpuech Louis-Henri, 11 mois, avenue Cavagnac. — Vialle Martin, sans profession, 78 ans, avenue Gambetta. — Costaraste Julie, sans profession, 31 ans, épouse Lescant, boulevard Mainiot. — Lacombe Pierre, charpentier, 24 ans, à Mandou. — Lapergue Marguerite, sans profession, 81 ans, épouse Cussac, rue St-Romain. — Marrian Jean Hippolyte, charpentier, 63 ans, rue Traversse. — Meynard Jean, sans profession, 89 ans, rue St-Romain. — Pébeyer Adrien, 14 mois, au Castelat.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Echos fumelois

D'après ces échos, l'instant serait grave!

D'après la rumeur publique toute à l'avantage des grands appétits non satisfaites, Fumel serait peut-être, suffisamment sûr pour entrer dans une crise politique.

Les fumelouis, amateurs des douces émotions électorales commencent à se mouvoir sur ces données, on voit le nez en l'air, l'oreille aux écoutes, chercher le vent qui leur donnera la meilleure voie.

Ceux, qui de leur vie n'ont jamais été favorisés par le suffrage universel, ceux, qui depuis de longues années ont tant bataillé pour n'atteindre aucun succès, trépidant de joie, se trémoussent d'aise, bâtitent sur des fondements fragiles des châteaux politiques créés comme par enchantement, pour abriter le rêve qui les hante, pour loger les illusions de ces braves gens, chez qui l'amour d'émerger au-dessus du vulgaire se transforme parfois, en état grave de maladie chronique.

Exemple : le comité dont le séduisant rapport sur Condat, en commune, imprimé sur papier de luxe, est depuis quelques jours déjà, dans les mains de nos conseillers généraux, prêt à recevoir le baptême du feu et les honneurs de la tribune départementale.

L'opinion publique va même jusqu'à dire que M. le maire en a suffisamment de la mairie, et que sans le remorqueur du Comité, et une légère pointe d'amour-propre qui soutient son courage, il abandonnerait volontiers l'écharpe à qui la voudrait.

Nous ne saurions lui donner tort s'il a vraiment ces intentions; car, avouons-le franchement, pour être maire de Fumel, il faut être cuirassé contre les propos désobligeants, et avoir une volonté assez forte pour dissiper par des faits énergiques et utiles la mauvaise impression qui se dégage toujours des nombreux clubs de mécontents.

Si on ajoutait foi à la rumeur publique, nous ajouterions encore que pas mal de conseillers déposeraient avec plaisir le maire qu'ils élisent avec tant de bonheur et avec tant de fracas.

Sous toutes réserves nous disons ceci; car s'il en était ainsi, ce serait la crise aiguë, la crise sans remède, la culbute finale dans l'incertain; mais il n'en est pas moins vrai que ce serait la crise si ardemment désirée par les neuf dixièmes des électeurs de Fumel, qui sont lassés de l'inertie municipale.

Notre assemblée communale refêta l'incapacité?

Seraient-ce ses membres qui seraient mal dirigés?

Serait-ce le maire qui serait mal secondé?

Pour le moment il ne nous appartient pas d'éclaircir ce point; mais il nous appartient de constater qu'un certain malaise semble planer sur les hommes que nous avons désignés pour défendre nos intérêts.

On les dirait gênés dans leurs charges et dans leurs attributions.

On oserait même ajouter qu'ils sont entrés dans un endroit où ils ne voudraient plus être, et dont cependant ils n'osent plus sortir.

Pourtant, se mettre dans la politique n'est pas se mettre dans une situation bien périlleuse, pas même dangereuse, tant que la boxe municipale n'est pas à l'ordre du jour.

Donc aucune fausse honte pour démissionner.

Le Comité qui a charge de conceptions politiques, et qui sait fournir au conseil des rapports merveilleux, trouvera certainement dans son sein les éléments nécessaires à la confection d'une municipalité intelligente.

Alors 1^{er} par exemple... ça marchera! Mais comment?...

Samedi soir les membres de la commission des Fêtes des quartiers du Passage et de l'Usine étaient conviés à un punch et au champagne offerts gracieusement par les dévoués Président et Vice-président actifs MM. Gimbal et Tanays.

Ce fut une soirée des plus agréables; et ce nous fut un plaisir de constater une fois de plus l'entente et la bonne harmonie qui n'a cessé de régner tout le

temps qu'ont duré les préparatifs de cette fête.

Aussi est-ce avec un réel plaisir qu'après les premiers verres servis, nous avons vu notre camarade Potus, un des membres les plus dévoués de la commission, se lever pour remercier les Président et Vice-président du dévoûment qu'eux aussi ont apporté à la réussite de nos fêtes, voici les quelques mots dits par Potus.

Messieurs, Camarades,

Si les membres de la commission veulent bien me le permettre, je serai le porte-parole de tous, pour adresser à notre Président et à notre Vice-Président, toutes les remerciements et toutes les félicitations auxquels ils ont droit.

Notre sympathique Président M. Gimbal s'est dévoué, d'une façon toute particulière, pour donner à notre fête du Passage, le plus d'éclat possible. Il n'a marchandé ni son temps, ni sa peine, ni surtout les nombreuses démarches, ne voulant d'autre satisfaction que celle de voir ses efforts couronnés de succès par une fête admirablement réussie. Notre Président peut être satisfait, la réussite fut complète; nous lui devons toutes nos sincères salutations.

Nous félicitons également notre aimable Vice-Président M. Tanays qui sut amoindrir la tâche de notre Président en le secondant admirablement dans son travail.

Nous ne pouvons passer sous silence tout ce que nous devons à notre ami Delbrel, dans ses fonctions de secrétaire. Il a droit à nos félicitations, il a droit à la reconnaissance de tous ceux qui trouvent un éclat des plus attrayants à notre jolie fête.

Nous devons des remerciements à tous ceux qui s'employèrent utilement à la réussite de la fête et qui offrirent leur concours suivant leurs moyens, suivant leurs aptitudes.

Des remerciements sont dus, pour le bienveillant concours de la société Métallurgique du Périgord en la personne de M. Jaquin Directeur des Usines et de M. Fabart sous-directeur, concours qui s'affirma gracieusement en mettant à la disposition du Comité des Fêtes, de magnifiques bal, que l'on voit se dresser tous les ans, dans l'enceinte de l'Usine.

La fête fut des plus réussies. Avec de pareilles volontés il ne pouvait en être autrement. C'est un encouragement pour l'avenir, car sans être trop pessimiste, et vu le peu de temps que le comité avait devant lui pour élaborer un programme satisfaisant, il était à craindre que la fête ne réussît complètement. Mais la clairvoyance des uns, le dévoûment des autres suppléèrent largement à tous les embarras qui se présentèrent, et malgré certains pronostics qui n'avaient d'autre origine qu'un profond dépit, le succès de la fête dépassa nos espérances.

Aussi sommes-nous heureux de nous voir réunis, grâce à la généreuse amabilité de notre Président et de notre Vice-président.

Un même principe de fraternité, un même sentiment de camaraderie semble se refléter sur tous les visages, tâches de conserver l'un et l'autre, nous serons satisfaits de l'œuvre accomplie. Nous serons d'accord, l'année prochaine, pour donner l'exemple de la plus parfaite entente et pour gratifier le Passage d'une fête encore plus belle.

C'est dans ces sentiments que je lève mon verre et bois à la commission.

Une triple salve d'applaudissement accueille ces dernières paroles et montre à l'auteur qu'il a été compris.

M. R. Gimbal se lève et déclare à nouveau que si la fête a réuni c'est au concours dévoué qu'il a trouvé parmi ses collaborateurs, qu'on le doit; sans oublier les sociétés de régates et autres qui méritent elles aussi leur part de remerciements pour leur amabilité avec laquelle elles ont aidé à rehausser de leur présence les attractions déjà nombreuses qui figuraient sur le programme. Il lève lui aussi son verre à la prospérité et à la réussite des fêtes futures sur que comme cette année, le dévoûment ne fera pas défaut.

Les applaudissements redoublent et c'est par des chansons que se termine cette agréable soirée à laquelle on ne manque pas de se donner rendez-vous à l'année prochaine.

Bibliographie

Aperçu des matières contenues dans le numéro courant des *Annales Politiques et Littéraires*: Etudes et chroniques de Jules Claretie, Emile Bergerat, Adolphe Brisson, Yvonne Sarcey, Emile Faguet, Henri de Parville, Léon Pité, Sergines, etc., sur des sujets à l'ordre du jour. Pages choisies de monsieur Lanusse, de Ferdinand Fabre, David d'Angers, Albert Samain, Lucie Delarue-Mardrus, Alphonse Allais, Maurice Rollinat, Alexandre Dumas père, Miguel Zamacoïs. Nombreuses illustrations d'actualité, entre autres, une double page sur le centenaire de Fragonard et l'exposition du dix-huitième siècle, un tableau du peintre Haquette, etc., etc.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 175^e livraison (18 août 1906).

Le Forban noir, par Pierre Maël. — Le pays des pêcheurs d'Islande, par René Thorel. — Mademoiselle Olulu, par H. de Charlieu. — Les incendies de Mines, par Daniel Bellet.

Abonnements France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale: Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et C^{ie}, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LA NATURE. *Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie*, Journal hebdomadaire et illustré, Masson et C^{ie}, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n^o 1734, du 18 août 1906.

Avertisseurs Hauger Pescheux, par G. Chalmarsès. — Les vagues de propagation au large, par R. Bonnin. — Nouvel

la machine à composer « La Rototype », par Daniel Bellet. — Élaboration des sources par les montagnes et forêts, par L.-A. Fabre. — Notes sur la sismologie, par Paul Rebut. — Chronique. — Académie des sciences : séance du 13 août 1906, par Ch. de Villedeuil. — Bateaux électriques, par J. L.

Ce numéro contient 20 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Le numéro du *Monde Illustré* paraissant le 18 août, publie plusieurs pages de gravures d'un haut intérêt.

Nous citerons plus particulièrement Le monument de Frédéric Chopin, dû au ciseau de M. Jacques Froment-Meurice, et qui sera prochainement érigé au parc Monceau. — Les derniers événements de Russie, avec un portrait et les funérailles du général Markgraw kij. — L'interpète Iba-Boye, qui tenta d'assassiner le commandant Lenfant et que la cour d'assises de Bordeaux vient de condamner. — La transformation du Pont des Saints Pères. L'ascension de la Meije. — Les régates de Cowes, où les Rois d'Angleterre et d'Espagne se sont rencontrés. — L'institut photographique de Florence. — Les beaux-arts chez Esculape. — Le nouveau scaphandre. — Les portraits de Mme Conneau et du peintre Laurent Desrousseaux, la Chronique des sports, d'Archède; les Echecs de J. Nowicki, qui font de cette publication le mieux renseigné et le plus d'actualité des journaux illustrés. En vente partout : 50 centimes.

La Vie Heureuse

Il n'est pas d'être humain moins libre qu'un souverain, impuissant à rompre les chaînes auxquelles forment les devoirs de sa charge et les lois de l'étiquette. Quand il peut se détacher, c'est une rare jouissance trop peu souvent permise à ceux que l'on appelle les « maîtres du monde ».

La chasse permet aux Empereurs et aux Rois d'oublier un moment la couronne, elle est aussi leur sport favori. La *Vie Heureuse* du 15 août donne bien l'idée des heures enivrantes passées à l'affût par le roi d'Italie, le roi d'Espagne, l'Empereur de Russie et quelques autres directeurs de peuples.

Le sommaire du n^o d'Août de la *Vie Heureuse* est le suivant :

Jeunes mères et Poupon. — Plaisirs d'été, heures de réverie au jardin. — Jeux et Sports des Académiciens. — Le Travail au Foyer. — Chasses royales. — La Saison à Trouville. — Le journal le plus grand du monde: *La Prensa* de Buenos-Ayres. — La grâce des Manches courtes. — Il faut vivre aux Champs, par Marcel Boulenger. — Aux Concours du Conservatoire. — Chronique de Franc-Nohain.

Abonnements: Paris et Départements 7 fr.; Etranger, 9 fr. — Le N^o, 50 centimes.

Les animaux d'après nature

Le numéro 10 des *Annaux d'après Nature*, vient de paraître avec son défilé intéressant et amusant d'animaux variés, surpris par la photographie dans les poses les plus diverses, les mouvements les plus imprévus.

C'est d'abord l'hippopotame risible avec sa pesanteur niaise, son immensité stupide et son inutilité; animal propre à donner le cauchemar, à muer le rêve atroce.

Le crocodile au orân raboteux et calleux. Les petits cobayes, champ d'expériences du médecin vivisecteur.

Les lapins vonés à la casserole ou au coup de feu sinistre, et qui trouvent quand même l'insouciance de danser au clair de lune.

Enfin l'autruche, oiseau géant qui traîne — ô dérision — une voiture!

Plantes et fleurs

Sur la couverture du huitième numéro de cette belle publication, une branche de cerises nous sourit.

Puis, c'est le coco d'une « maîtresse » amusante et élégante.

L'axia calidum, d'une excentricité sans mauvais goût.

Le Bégonia familial avec ses plantes et ses fleurs grasses, aux tons admirables.

Enfin, le citronnier, arbre essentiellement décoratif, qui offre des fruits d'or clair aux ressources d'art parfaites.

L'éminent artiste, le spirituel écrivain qu'est M. Emile Bayard, écrit le texte de ces deux publications.

En vente au prix de 1 franc le numéro, chez les principaux libraires, dans les bibliothèques des gares, et chez l'éditeur, E. Bernard, 1, rue de Médecis. — Paris.

Bulletin Financier

Paris, 20 août

Le marché a été aujourd'hui inactif et plutôt lourd. On remarque un léger mouvement de recul dans plusieurs comparaisons notamment sur les fonds russes.

La rente française est faible à 97,07.

Les Etablissements de crédit sans variations marquées se négocient : la Banque de Paris à 1542; le Comptoir National d'Escompte à 651; le Crédit Lyonnais à 1180; la Banque de l'Union Parisienne à 818; le Crédit Fovcier à 685 et la Société Générale à 648.

Les chemins français sont calmes : le Lyon à 1345; le Nord à 1759 et l'Orléans à 1400.

Parmi les rentes étrangères; l'Extérieure fait 96,47; l'Italien 102,40; le Portugais 70,75 et le Turc 97,42.

Les fonds russes fléchissent; le 5/0/1906 à 81,95; le 3/0/1891 à 60,30; le 1896 à 58,25 et le Consolidé à 71,85.

Sur le marché en Banque, l'Action St-Raphaël se consolide à 128 fr.

Les bonnes dispositions manifestées ces jours derniers sur le marché Sud-Africain se sont accentuées aujourd'hui et les cours ont enregistré de nouvelles et sensibles avances.

La Village termine à 110, la Ferreira à 484 et la Rand Mines à 175.

Au parquet, la Central Mining cote 378 fr.

Les Habitants de Cahors

peuvent maintenant faire cesser leurs maux de dos en suivant le conseil d'un homme qui demeure à Agen.

M. J. Garbay, 55, route du Gaz, à Agen, nous dit :

« Voilà environ huit ans que je souffrais d'une rétention d'urine, mais depuis huit mois les douleurs étaient insupportables dans le dos et dans le bas-ventre. Je ne savais pas comment me tenir, car, pour faire un mouvement, j'en aurais bien crié de douleur. La nuit je n'avais pas de repos possible, je manquais d'appétit et j'étais toujours très constipé. J'avais les chevilles et les jambes enflées. Je ne pouvais plus me baisser qu'avec la plus grande difficulté et j'étais quelquefois pris d'étourdissements pour me relever. J'avais déjà dépensé tant d'argent en remèdes inutiles que j'étais résigné à subir mon malheureux sort, quand un ami me conseilla d'essayer encore les Pilules Foster pour les Reins vendues à la pharmacie Orliac, à Cahors. Dès les premiers jours de traitement, l'appétit me revint et mes maux de reins disparurent. Moins d'une semaine après, j'étais plus souple, mes urines étaient plus faciles, je reposais mieux la nuit et j'étais à ma grande satisfaction bien soulagé. Aujourd'hui, malgré mes 77 ans, je me baisse comme à vingt ans, je fais n'importe quel mouvement sans douleur et il me semble que j'ai repris une nouvelle vie. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

L'espoir pour les gens âgés. Des centaines de vieillards âgés de 70 à 90 ans ont été guéris radicalement de la maladie des reins et de la vessie par les Pilules Foster pour les Reins. Ce remède soulage et guérit d'une manière permanente les reins des vieillards comme ceux des jeunes. C'est un remède unique et spécial pour les reins et la vessie.

Exigez bien les véritables Pilules Foster pour les Reins dont l'efficacité est universellement connue. Elles sont uniques dans leur genre. Surtout, ne vous laissez pas substituer une imitation avec un nom plus ou moins approchant, car vous n'auriez plus le résultat voulu. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 19 francs les 6 boîtes, ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris.

J. C. 9.

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ

Très léger, en excellent état. S'adresser au Bureau du Journal.

MOTEUR A PÉTROLE ABSOLUMENT NEUF

(Force deux chevaux)

A vendre dans de bonnes conditions S'adresser au bureau ou à M. DELMAS, boulanger à Puy-l'Evêque

A VENDRE

A prix réduit

UNE OBLIGATION

DE LA Société des Gaz Liquéfiés DE LUZECH

CENTRAL-GARAGE 69, BOULEVARD GAMBETTA

R. WILCKEN

LES ŒUVRES D'ÉMILE ZOLA
à 50 centimes le volume

Le Docteur Pascal est l'admirable série des œuvres d'Emile Zola publiées par les Editions Parisiennes.
Il est superflu de louer une dernière fois cette œuvre du Maître. Nos lecteurs, par leur fidélité, ont prouvé la nécessité de cette édition si commode, mise à la portée de toutes les bourses. Ils lui ont assuré un succès durable dont il convient de les remercier.

LES ŒUVRES D'ALFRED MUSSET
à 50 centimes le volume.

Namouna, ce conte oriental si étrange et si voluptueux de Musset, paraît cette semaine dans les Editions Parisiennes illustrées à 80 centimes.
Orné de gravures de Bida, Reichan, Méaulle, etc., ce petit volume trouvera auprès des acheteurs de cette superbe collection l'accueil sympathique qu'ont rencontré ses devanciers.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Bauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait et entièrement garanti

BOURGET DENTISTE
9 - RUE DU LYCÉE - 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSE DE PRIX

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOME
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME
Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

(SERVICE D'ÉTÉ 1906)

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos						
17		5 (1)		121		23 (3)		35		1125		700		
DIRECT		EXPRESS		EXPRESS		EXPRESS		EXPRESS		EXPRESS		EXPRESS		
1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		
PARIS (Orsay) dép.	2 56s.	10 17	7 9 s.	8 47	10 56a.	—	—	TOULOUSE..d.	1 24s.	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 55s.	
PARIS (Aust.) dép.	3 11	10 26	7 9	8 56s.	11 9	—	—	MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	
LIMOGES {arrivé	1 54	4 20m.	12 54	2 51	8 58	—	—	Caussade.....	—	4 1	5 20	8 36	10 6	
LIMOGES {départ.	3 19	4 35	1	2 59	9 29	—	—	Labenque.....	—	—	6 9	9 17	—	
BRIVE {arrivé	6 23	6 28	2 28	4 34	12 23	—	—	Cieurac.....	—	—	6 19	9 26	—	
BRIVE {départ.	6 45	7	2 41	4 50	1 12	—	—	Sept-Ponts.....	—	—	6 33	9 38	—	
Gignac-Cressensac.	7 21	—	—	1 47	7 15	—	—	CAHORS. {arr.	2 45	4 38	6 42	9 46s.	10 43	
SOULLAC {arr.	7 40	7 38	—	5 25	2 6	—	—	CAHORS. {dép.	2 49	4 50	7 6	5 57m.	10 47	
SOULLAC {dép.	7 45	7 40	—	5 28	2 10	—	—	Espère.....	—	—	7 19	6 11	—	
CAZOULÈS.....	7 53	—	—	2 18	8 23	—	—	St-Denis-Catus.	—	—	7 33	6 25	—	
Lamothe-Fénelon.	8 9	—	—	2 34	8 37	—	—	Thédirac-Peyril.	—	—	7 47	6 41	—	
Nozac.....	8 19	—	—	2 44	8 53	—	—	Dégagnac.....	—	—	7 56	6 50	—	
GOURDON.....	8 31	8 8	—	2 56	9 5	—	—	Saint-Clair.....	—	—	8 6	6 59	—	
Saint-Clair.....	8 40	—	—	3 5	9 27	—	—	GOURDON.....	—	5 32	8 21	7 16	11 27	
Dégagnac.....	8 51	—	—	3 17	9 39	—	—	Nozac.....	—	—	8 30	7 25	—	
Thédirac-Peyrilles	9 2	—	—	3 26	9 51	—	—	Lamothe-Fénel.	—	—	8 39	7 35	—	
Saint-Denis-Catus.	9 13	—	—	3 37	10 2	—	—	CAZOULÈS.....	—	—	8 53	7 50	—	
Espère.....	9 22	—	—	3 48	10 12	—	—	SOULLAC {a.	3 47	5 53	9 1	7 53	11 43	
CAHORS. {arrivé	9 32	8 47	4 11	6 29	3 57	—	—	SOULLAC {d.	3 48	5 58	9 6	8 7	11 50	
Cieurac.....	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	—	—	Gignac-Cressensac.	—	—	9 36	8 40	—	
Sept-Ponts.....	9 51	—	—	7 18	5 17	—	—	BRIVE.....	4 23	6 33	10 7	9 11	12 25m.	
Luzach.....	10 5	—	—	7 44	5 42	—	—	BRIVE {d.	4 27	7 7	—	—	12 32	
Labenque.....	10 12	—	—	8 45	6 8	—	—	PARIS (A.) arr.	11 51m.	4 15m.	—	—	8 35	
Caussade.....	10 45	9 35	—	9 24	6 19	—	—	PARIS (O.) arr.	11 59	4 24	—	—	10 31	
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	5 15	7 44	5 54	—	—							
TOULOUSE...arr.	12 13	10 49s.	6 5	8 38	7 51	—	—							

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac				Le Buisson à St-Denis-près-Martel.				Toulouse à Capdenac, Brive et Paris					
PARIS (Orsay) dép.		ST-DENIS-PRÈS-MARTEL		Le Buisson..dép.		SARLAT.....		TOULOUSE dép.		CAPDENAC arr.		FIGEAC	
8 ^h 47s.		10 ^h 56		6 35		6 57		4 57		6 40		10 17	
10 ^h 17		10 ^h 29		11 1		7 33		5 50		8 28		10 17	
St-Denis-près-Martel	10 17	10 29	10 56	11 1	12 1	12 1	12 1	6 40	8 28	10 17	10 17	10 17	10 17
Vayrac	10 29	10 41	10 56	12 1	12 1	12 1	12 1	8 28	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17
Bétaille (arrêt)	10 41	10 53	10 56	12 1	12 1	12 1	12 1	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17
Puybrun	10 53	11 5	10 56	12 1	12 1	12 1	12 1	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17
Bretenoux-Biars	11 5	11 17	10 56	12 1	12 1	12 1	12 1	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17
Port-de-Gagnac	11 17	11 29	10 56	12 1	12 1	12 1	12 1	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17
Laval-de-Cère	11 29	11 41	10 56	12 1	12 1	12 1	12 1	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17
Lamativie	11 41	11 53	10 56	12 1	12 1	12 1	12 1	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17
Siran (arrêt)	11 53	12 5	10 56	12 1	12 1	12 1	12 1	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17
La Roquebrou	12 5	13 17	10 56	12 1	12 1	12 1	12 1	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17
AURILLAC...arrivé	13 17	14 1	10 56	12 1	12 1	12 1	12 1	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17	10 17



Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Mollère
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

12 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS